

## FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE

### Année 2022/2023

# N°26

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>RÉFÉRENCE</b>	
	<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT INTERNE EN IME OU EXTERNALISÉE ÉLÉMENTAIRE OU MATERNELLE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est implanté dans un établissement médico-éducatif ou dans une école maternelle ou élémentaire et s'adosse à une structure de soins et/ou médico-sociale, destinée aux enfants présentant des difficultés dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages : les Unité d'Enseignement Externalisée Troubles du spectre autistique (UEEA), Unité d'enseignement maternelle Troubles du spectre autistique (UEMA) travaillent en convention avec le secteur médico-social et/ou sanitaire. Lieux d'implantation des postes : En établissement médico-éducatif : Noisy le Grand, IME Richepin, à Rosny sous-bois, IME Le soleil d'or APAJH, à Saint Denis, IME Adam Shelton, à Villepinte IME, Soubiran, à Montreuil, Centre Jean Macé, En école élémentaire : Aulnay-Sous-Bois, Epinay sur seine, Noisy le Grand, Montreuil, Tremblay en France, En école maternelle : Saint-Denis, Villepinte, Epinay sur Seine, Rosny. En collège : Aulnay-sous-Bois
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GÉNÉRAL</b>	Assurer les temps de scolarisation aux jeunes accueillis présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) Les élèves de l'UE, l'UEEA et l'UEMA bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques et éducatives se référant aux recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé).
	<b>MISSIONS</b>	Après évaluation, l'enseignant et l'équipe de l'UE, l'UEEA ou de l'UEMA propose une pédagogie différenciée, adaptée. Le parcours de chaque jeune est formalisé dans le cadre d'un projet individualisé. L'enseignant travaille au sein d'une équipe avec laquelle il organise les temps individuels et collectifs autour d'un parcours de scolarisation d'interventions éducatives en lien avec le projet personnalisé de scolarisation.
	<b>FONCTIONS</b>	- Etablir pour chaque élève le positionnement de ses compétences ; - Mettre en place des conditions d'apprentissage différenciées en élaborant des progressions individuelles et personnalisées en fonction des objectifs à atteindre ; - Mettre en place des outils d'évaluation ; - Accompagner l'élève dans la construction et la réalisation de son projet individuel en lien avec l'équipe de soins. - Organiser avec les enseignants des écoles ou des collèges les temps partagés de l'élève.
	<b>COMPÉTENCES</b>	- Aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour favoriser les apprentissages ; - Qualités de rigueur et d'organisation ; - Savoir travailler en équipe, valoriser la communication en partenariat ; - Bonne connaissance des structures scolaires dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé ; - Prise en charge individuelle ou en groupe ; - Travail en binôme avec les équipes soignantes et/ou éducatives. - Capacité à participer à la construction du projet individualisé d'inclusion scolaire.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRÉ-REQUIS (Diplômes ou expérience)</b>	- Être titulaire d'un CAPPEI parcours enseigner en unité d'enseignement (UE) des établissements et services sanitaires et médico-sociaux – approfondissement troubles psychiques ou troubles du spectre autistique ou dominante troubles des fonctions cognitives - Avoir une expérience auprès de jeunes présentant des difficultés dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages
	<b>INDEMNITÉS ANNUELLES</b>	- Indemnité fonction particulière (408) - Indemnité SEGPA EREA ULIS ESMS (1994) - ISAE (1914) - Poste ouvrant droit à la prime de fidélisation
	<b>NOMINATION</b>	<b>Poste hors barème.</b> Affectation au mouvement principal à titre définitif soumise au diplôme et au classement
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Envoi du dossier de candidature (annexe 1) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière :  <b>Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : <a href="mailto:ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr">ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr</a></b>  <b>Au plus tard le 14 octobre 2022</b>  Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement informatisé (Cf. lignes directrices de gestion)
	<b>CONTACT</b>	<b>Mme Caroline Plet - IEN AUBERVILLIERS 2+ ASH</b> ☎ : 01 43 93 73 95